

M. l'Orateur: Il semble y avoir désaccord; la motion ne peut donc être présentée.

* * *

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LA «WHOLESALE HOMES LIMITED»—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, aux termes de l'article 43 du Règlement, je voudrais obtenir le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion. Cette question urgente est la suivante: la société Wholesale Homes Limited, qui a reçu des versements du ministère de l'Expansion économique régionale ou à laquelle ce dernier a offert certains montants, a essayé de forcer ses employés à travailler deux journées sans rémunération, pour ensuite leur donner un préavis daté du 24 septembre leur disant qu'ils seraient tous remerciés de leurs services le vendredi 1^{er} octobre 1971. Je demande donc, avec l'appui du député de Timiskaming (M. Peters) l'assentiment de la Chambre pour proposer la motion suivante:

Que les questions des montants versés ou offerts par le ministère de l'Expansion économique régionale à la société Wholesale Homes Limited de Blind River (Ontario), de l'usage qui en a été fait ou qui pourrait en être fait, et des pratiques ouvrières de ladite société soient renvoyées au comité permanent de l'expansion économique régionale.

M. l'Orateur: Les députés savent que cette question ne peut être présentée qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il unanimité?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Puisqu'il n'y a pas unanimité, la motion ne peut être présentée.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LA SITUATION À PLACENTIA (T.-N.)—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, en conformité de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion sur une question d'urgence nécessaire. Il s'agit des conditions socio-économiques terribles qui règnent dans la région de Placentia, à Terre-Neuve, où le chômage atteint presque 70 p. 100.

• (2.20 p.m.)

Les principales causes du problème sont la fermeture graduelle de la base navale américaine d'Argentia ainsi que l'hésitation évidente du gouvernement à résoudre efficacement les problèmes qui en découlent. Je propose donc, avec l'appui du député de Saint-Jean-Est (M. McGrath), la motion suivante:

Que la Chambre prie le gouvernement de désigner immédiatement la région de Placentia zone spéciale du ministère de l'Expansion économique régionale et d'entreprendre sans plus tarder un programme d'urgence visant à remédier à la situation dans cette région.

M. l'Orateur: La présidence doit savoir s'il y a unanimité quant à la présentation de cette motion.

Des voix: D'accord.

D'autres voix: Non.

M. l'Orateur: Il n'y a pas unanimité et la motion ne peut donc être présentée.

QUESTIONS INSCRITES AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

DIFFICULTÉS CAUSÉES À LA ROBIN AUSTIN AND COMPANY LIMITED

Question n° 1547—**M. Southam:**

Le gouvernement a-t-il reçu des plaintes de la part de M. Robin Austin de la *Robin Austin and Company Limited* de Montréal et de son avocat, M. John Featherstonhaugh, parce que l'on aurait refusé à cette entreprise, depuis 1965, le droit d'obtenir du sucre et, dans l'affirmative, a) quelles mesures le gouvernement a-t-il prises afin d'étudier ces plaintes, b) quelles mesures a-t-il prises en vue de remédier à la situation, c) pourquoi a-t-on refusé ce droit?

L'hon. Ron. Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Le gouvernement a reçu certaines communications de Robert Austin et de John Featherstonhaugh c.r. au sujet du sucre. a) Une enquête a été entreprise aux termes des articles 7 et 8 de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions. b) et c) Voir réponse a)

LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA—LES CAS MÉDICAUX

Question n° 1620—**M. Fairweather:**

1. Combien de temps faut-il pour régler les cas médicaux aux termes du Régime de pensions du Canada?

2. Les bureaux de district du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social avisent-ils les requérants que l'étude de leur cas peut prendre jusqu'à six mois?

3. Étudie-t-on la procédure afin d'en réduire les délais?

L'hon. John Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): 1. Il est difficile de donner une réponse précise du fait que la vérification varie considérablement selon chaque cas. Nous faisons tout en notre pouvoir pour obtenir les renseignements requis, y compris les rapports médicaux, aussitôt que possible.

2. Le ministère informe les requérants lorsqu'il prévoit un retard dans l'examen des demandes.

3. Oui.

DÉFENSE NATIONALE—LA CONSTRUCTION D'ÉDIFICES ET DE PISTES À COLD LAKE

Question n° 1627—**M. Rowland:**

1. Construit-on une nouvelle piste d'envol à la base des Forces armées canadiennes de Cold Lake ou agrandit-on les anciennes pistes et, dans l'affirmative, à combien s'élève, au total, le coût de ces travaux?

2. Combien a) la réfection b) la location et c) la construction de logements pour les effectifs militaires supplémentaires envoyés en garnison à la base de Cold Lake avec leurs familles ont-elles coûté respectivement?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale): 1. Non, mais les pistes d'envol et les voies de circulation font actuellement l'objet de travaux ordinaires d'entretien, dont le coût estimatif s'élève à \$495,000.